



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Piopolis

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2023

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière que lors de la séance du Conseil, qui sera tenue le 2 avril 2024 à 19 h 00, le rapport financier 2023 ainsi que le rapport du vérificateur externe seront déposés, et ce conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec.

DONNÉ à Piopolis ce 27^e jour de mars deux mille vingt-quatre.

Emmanuelle Fredette

Directrice générale et greffière-trésorière